
De : A*** M*** <*****@*****>

Envoyé : dimanche 4 septembre 2022 14:35

À : MAIRIE DE PONT DE BUIS <accueil-mairie@pontdebuislesquimerch.fr>

Objet : A l'attention du commissaire enquêteur Nobelsport

A l'attention du commissaire enquêteur Nobelsport

Je viens d'acheter un terrain à pont de buis pour m'y installer. La construction a commencé.

Sur le terrain je met un masque car les fumées des feux hebdomadaires à l'air libre casi journaliers me font mal à la tête.

J'ai appelé le responsable environnemental au 02 98 86 42 17 à deux reprises

Il m'a expliqué que personne ne voulait des déchets car trop dangereux et que de ce fait ils sont brûlés à l'air libre sur le béton. Oui ils sont brûlés à l'air libre, on voit cette fumée énorme quasiment chaque jour.

Anecdote : ma coiffeuse m'en a parlé spontanément d'elle même et expliqué que beaucoup de personnes avaient ce problème et que on ne comprend pas que ces feux soient autorisés. Les gens de mon quartier m'en parlent. Ils ont l'impression de ne pas être entendus

Les feux régulés de cheminées de Nobelsport ne sont pas un problème. Les feux à l'air libre eux sont concernés

Les fumées du feu à l'air libre ne font mal pas qu'à moi et mes voisins actuellement mais également à la ville entière depuis des années selon les dires.

On ne comprend pas qu'on nous laisse respirer cette fumée, c'est contre la santé.

Je m'inquiète pour ma santé uniquement. Porter un masque sur sa construction, dans le jardin, pour ne pas avoir mal à la tête, stresser dès qu'il fait beau de vous voir allumer le feu est très décevant et inquiétant. Parler d'une augmentation de production m'inquiète.

Je vous en fait part ici.

Cordialement

A***** M*****